



**AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES
PROGRAMME DE PRÊTS ET BOURSES
DEMANDE EN LIGNE**

Ce document vous guidera lors de votre demande d'aide financière aux études en ligne, à partir du site :

<https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/prets-bourses-temps-plein/>

Veuillez prendre note que le Cégep de Thetford et le Campus de Lotbinière n'effectuent pas les calculs de vos versements et n'ont aucune autorité sur les décisions rendues de la part de l'aide financière aux études.

Nous sommes votre lien avec le bureau d'aide financière aux études et nous vous offrons toute l'aide ainsi que les outils nécessaires afin de présenter votre demande de prêts et bourses pour l'année scolaire en cours.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions :

Nathalie Jacques

Téléphone : 418 338-8591, poste 206

Courriel : njacques@cegepthetford.ca

Service à la clientèle de l'Aide financière aux études

Région de Québec : 418 643-3750

Région de Montréal : 514 864-3557

Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 877 643-3750

À l'extérieur du Canada et des États-Unis : 418 646-5245 (boîte vocale)

Service téléphonique interactif (en tout temps) Région de Québec : 418 646-4505

Sans frais ailleurs au Canada et aux États-Unis : 1 888 345-4505

Le traitement d'une demande d'aide est généralement de quatre semaines, mais le délai de traitement peut s'avérer plus long à certaines périodes de l'année. Vous pouvez effectuer votre demande avant même d'avoir complété votre inscription au Centre.

La demande est valide du mois de septembre au mois d'août suivant. Vous devez la renouveler chaque année. Un rappel à cet effet sera envoyé par l'AFE dans votre dossier en ligne.

Rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/prets-bourses-temps-plein/>

Puis cliquez sur Services en ligne

À consulter aussi

[Une aide à votre portée](#)

[Loi sur l'aide financière aux études](#)

[Règlement sur l'aide financière aux études](#)

[Formulaires](#)

[Publications](#)

Services en ligne



Appuyez sur le lien **Nouvelle inscription** et suivez les étapes.

Éducation
et Enseignement
supérieur
Québec

Identification
Accueil Nous joindre
Aide financière aux études

Lundi 8 juin 2020 Imprimer

Connexion aux Services en ligne

Identifiez-vous pour accéder aux Services en ligne de l'Aide financière aux études. Si vous utilisez nos services en ligne pour la première fois, cliquez sur Nouvelle inscription.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur Mot de passe oublié.

Si vous voulez modifier votre mot de passe, cliquez sur Mot de passe oublié.

Pour plus d'information sur les programmes d'aide financière aux études, consultez le site afe.gouv.qc.ca.

Sélectionnez votre profil ? Faites votre choix

Code permanent ?

Mot de passe

Quitter Soumettre

Nouvelle inscription

Mot de passe oublié?

Lorsque votre compte sera créé, accédez à ce dernier en sélectionnant : Profil **Étudiant** / Inscrivez votre **Code permanent** / Saisissez votre **mot de passe** / Appuyez sur **Soumettre**.

Une fois dans **Votre dossier en direct!**, choisissez l'onglet **Formulaires temps plein**.

Éducation et Enseignement supérieur
Québec

Votre dossier en direct!

Accueil Nous joindre
Aide financière aux études

Vos coordonnées Votre dossier **Formulaires Temps plein** Formulaires Temps partiel Formulaires Besoins particuliers Transmettre un document

Confirmation ou mise à jour de vos coordonnées Mardi 9 juin 2020
Imprimer

Au moment de faire votre première demande d'aide financière, vous devrez nous fournir vos coordonnées à l'aide du formulaire approprié. Dès que vous aurez envoyé votre demande, ces renseignements s'inscriront automatiquement sous cet onglet. À compter de ce moment, vous pourrez y consulter ou y mettre à jour vos coordonnées.

Pour faire une demande d'aide, cliquez sur l'un des onglets *Formulaires* correspondant au programme de votre choix.

Coordonnées de l'étudiant	Messages concernant votre dossier - Prêts et bourses
Adresse de correspondance ⓘ Aucune adresse	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucun renseignement à signaler pour l'année d'attribution courante.
Numéro de téléphone Aucun numéro de téléphone	
Adresse courriel Assurez-vous d'inscrire une adresse courriel valide. L'Aide financière aux études utilise le courriel pour vous transmettre des informations relatives à votre dossier. Modifier	
Langue de correspondance ⓘ Français Modifier	
Protection de vos renseignements personnels	

Québec
© Gouvernement du Québec, 2020

Cliquez sur le lien **Demande d'aide financière 2022-2023** dans l'encadré **Programme de prêts et bourses**.

Remplir un formulaire

▶ **Demande d'aide financière**

Vous devez saisir vos coordonnées ainsi qu'une adresse électronique. Le courriel sera le **SEUL** moyen de communication entre l'AFE et vous s'il manque des documents pour donner suite à votre demande ou pour vous donner de l'information sur l'aide financière qui vous sera accordée. Veuillez consulter vos courriels régulièrement.

Identité de l'étudiant

Imprimer

Formulaire envoyé le : [] Liste des sections terminées

Suspendre Annuler Page suivante

Nom []
Prénom []
Numéro d'assurance sociale []
Adresse de correspondance
Inscrire votre adresse
Numéro de téléphone []-[]-[] Poste []
Autre numéro de téléphone []-[]-[] Poste []
Statut légal au Canada []
Langue de correspondance Français

Liste des sections terminées

Suspendre Annuler Page suivante

Adresse de correspondance

Adresse de l'étudiant

Numéro d'immeuble []
Appartement []
Code postal []

Cliquez sur le bouton « Rechercher » pour obtenir l'adresse complète.

Quitter Rechercher

Identité de l'étudiant

Imprimer

Formulaire envoyé le : Liste des sections terminées Page 1 de 9

Suspendre Annuler Page suivante

Nom
Prénom
Numéro d'assurance sociale

Adresse de correspondance

Modifier votre adresse

Numéro de téléphone

-- Poste

Autre numéro de téléphone

-- Poste

Statut légal au Canada

Langue de correspondance

Français

Liste des sections terminées Page suivante

Suspendre Annuler

Résidence au Québec

Imprimer

Formulaire envoyé le : Liste des sections terminées Page 2 de 9

Page précédente Suspendre Annuler Page suivante

A. Critères de résidence au Québec

L'information fournie dans cette section nous permettra de déterminer si vous résidez au Québec ou si vous êtes réputé y résider. Répondez aux questions de façon à décrire fidèlement votre situation.

Êtes-vous né au Québec?

B. Études à l'extérieur du Québec

Vous devez remplir cette sous-section seulement si vous poursuivez des études à l'extérieur du Québec. Sélectionnez un critère dans la liste déroulante.

Lire le message d'aide pour connaître les critères

Liste des sections terminées Page suivante

Page précédente Suspendre Annuler

Section B : si vous êtes un étudiant à la formation collégiale régulière (session automne-hiver)

supérieur

Québec

Votre dossier en direct! Nous joindre
Aide financière aux études

Formulaire 1001

Renseignements scolaires

Imprimer 

Formulaire envoyé le :

Liste des sections terminées ▼

Page 3 de 9

« Page précédente

Suspendre 

Annuler 

Page suivante »

Études poursuivies

A. Études à temps partiel poursuivies avant le début des études à temps plein

? A. Études à temps partiel avant le début des études à temps plein en 2020-2021

Réputé poursuivre des études à temps plein

Vous êtes réputé poursuivre des études à temps plein même si vous étudiez à temps partiel, pour autant que vous êtes inscrit à au moins 20 heures d'enseignement par mois **et** que vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes chef de famille monoparentale et vous habitez avec votre enfant âgé de moins de 12 ans au 30 septembre 2020.
- Vous habitez avec un enfant (le vôtre ou celui de votre conjointe ou de votre conjoint) qui est âgé de moins de 6 ans au 30 septembre 2020.
- Vous habitez avec un enfant (le vôtre ou celui de votre conjointe ou de votre conjoint) atteint d'une déficience fonctionnelle majeure ou d'un trouble grave de santé mentale.
- Vous êtes atteint d'une déficience fonctionnelle majeure reconnue.
- Vous ne pouvez poursuivre vos études à temps plein pendant plus d'un mois en raison d'un trouble grave à caractère épisodique résultant d'un problème de santé mentale ou physique majeur et permanent, constaté dans un certificat médical.
- Vous participez au programme *Réussir* du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Si vous êtes réputé poursuivre des études à temps plein, vous n'avez pas à remplir cette section. Passez au point B ci-dessous.

Si, sans être réputé poursuivre des études à temps plein, vous êtes ou étiez inscrit, au cours des 4 mois précédant vos études à temps plein, à :

- moins de 12 unités (crédits) à l'université, ou
- moins de 180 heures d'enseignement au collégial,

sélectionnez OUI.

Non ▼ 

B. Études à temps plein ou réputées à temps plein, ou stage à temps plein à l'université, au collégial ou à l'extérieur du Québec selon le cheminement régulier

Automne 2020

Type de formation

Formation collégiale ▼ 

✓

Inscrivez le code de votre établissement d'enseignement à la première question et le code de votre programme d'études à la deuxième. Si vous ne connaissez pas ces codes, cliquez sur le bouton « Rechercher ».

Veillez consulter les pages suivantes pour trouver votre code d'établissement et votre code de programme d'études :

B. Études à temps plein ou réputées à temps plein, ou stage à temps plein à l'université, au collégial ou à l'extérieur du Québec selon le cheminement régulier

Automne 2020

Type de formation

Formation collégiale

✓

Inscrivez le code de votre établissement d'enseignement à la première question et le code de votre programme d'études à la deuxième. Si vous ne connaissez pas ces codes, cliquez sur le bouton « Rechercher ».

Code de l'établissement d'enseignement

924000

Cégep de Thetford

✓

Inscrivez le code de votre établissement d'enseignement. Si vous ne connaissez pas ce code, cliquez sur Rechercher.

Rechercher

Code du programme d'études

420A0

TECH DE
L'INFORMATIQUE

✓

Inscrivez le code ou le nom de votre programme d'études. Si vous ne connaissez pas le code, cliquez sur Rechercher.

Rechercher

Activité de formation

Études à temps plein

✓

Résidez-vous chez vos parents, votre répondante ou votre répondant au cours de cette période?

Oui

✓

Cliquez sur le bouton « Rafraîchir » et vérifiez ensuite les renseignements scolaires.

Rafraîchir

Hiver 2021

Type de formation

Formation collégiale

✓

Inscrivez le code de votre établissement d'enseignement à la première question et le code de votre programme d'études à la deuxième. Si vous ne connaissez pas ces codes, cliquez sur le bouton « Rechercher ».

Code de l'établissement d'enseignement

924000

Cégep de Thetford

✓

Inscrivez le code de votre établissement d'enseignement. Si vous ne connaissez pas ce code, cliquez sur Rechercher.

Rechercher

Code du programme d'études

420A0

TECHNIQUES DE
L'INFORMATIQUE

✓

Inscrivez le code ou le nom de votre programme d'études. Si vous ne connaissez pas le code, cliquez sur Rechercher.

Rechercher

Activité de formation

Études à temps plein

✓

Résidez-vous chez vos parents, votre répondante ou votre répondant au cours de cette période?

Oui

✓

Cliquez sur le bouton « Rafraîchir » et vérifiez ensuite les renseignements scolaires.

Rafraîchir

Code d'établissement Cégep de Thetford : 924000

Et les codes de programmes à inscrire :

Cheminement transitoire

08106 – Tremplin DEC

Programmes préuniversitaires

200B0 – Sciences de la nature

300A0 – Sciences humaines

500A1 – Arts, lettres et communication

Programmes techniques

165A0 – Techniques de pharmacie

180A0 – Soins infirmiers

412AA – Techniques de bureautique

412A0 – Techniques de l'informatique

351A0 – Techniques d'éducation spécialisée

241A0 – Techniques de génie mécanique

241B0 – Techniques de plasturgie

243C0 – Technologie de l'électronique industrielle

271AA – Technologie minérale, spécialisation géologie

271AB – Technologie minérale, spécialisation exploitation

271AC – Technologie minérale, spécialisation minéralurgie

410D0 – Gestion de commerces

410B0 – Techniques de comptabilité et de gestion

Attestations d'études collégiales (AEC)

EEC32 – Courtier immobilier résidentiel

ELC24 – Projet M – Technicien en génie mécanique

JEE0K – Techniques d'éducation à l'enfance

ETC05 – Techniques de gestion environnementale des eaux et des sols

JCA04 – Techniques d'intervention en milieu carcéral

Code d'établissement Campus de Lotbinière : 924003

Et les codes de programmes à inscrire :

No de programme	Nom du programme
08106	TREMLIN DEC
200B0	SCIENCES DE LA NATURE
300A0	SCIENCES HUMAINES
351A0	TECH EDUC. SPECIALISEE
410B0	TECH COMPT. ET DE GESTION

Au bas de la page, vous devrez répondre à cette question selon votre situation :

Été 2021

Cochez cette case si vous prévoyez être inscrit à l'été 2021 à des études à temps plein ou à un stage à temps plein (généralement 12 unités) à l'université, au collégial ou à l'extérieur du Québec selon le cheminement régulier.

C. Études à temps plein ou réputées à temps plein au secondaire à la formation professionnelle, au collégial ou à l'extérieur du Québec en cheminement continu

Études en cheminement continu

Études à l'automne 2021

Oui ou non selon votre situation pour l'année prochaine

Prévoyez-vous poursuivre vos études à temps plein ou réputées à temps plein dans un délai de [4 mois ou moins](#), débutant le mois suivant la fin de vos études en 2020-2021?



Si votre retour aux études est incertain, veuillez répondre "Non" pour le moment et effectuer une déclaration de changement par la suite, si nécessaire.

Liste des sections terminées

« Page précédente

Quitter

Page suivante »

Québec

© Gouvernement du Québec, 2020

L'allocation pour du matériel d'appui à la formation

Imprimer 

Formulaire envoyé le :

Liste des sections terminées ▼

Page 4 de 9

← Page précédente

Suspendre 

Annuler 

Page suivante →

Si vous êtes admissible au Programme de prêts et bourses, vous pourriez avoir droit à un montant de prêt supplémentaire, à raison de 150 \$ pour chacune des périodes d'études pour lesquelles une aide vous est accordée au cours de l'année d'attribution.

Notez qu'une fois demandé, le versement de cette allocation **ne peut être annulé**. Le versement est effectué pour toutes les périodes d'études pour lesquelles une aide vous est accordée au cours de l'année d'attribution 2020-2021.

Si vous n'êtes pas certain qu'un montant d'aide additionnel vous est nécessaire, vous pouvez attendre et en faire la demande ultérieurement en fournissant le formulaire *Déclaration de changement*, accessible sous l'onglet *Formulaires Temps plein*.

Je demande l'allocation pour du matériel d'appui à la formation

Liste des sections terminées ▼

← Page précédente

Suspendre 

Annuler 

Page suivante →

▼
Oui
Non

Toute personne admissible au Programme de prêts et bourses peut avoir droit à un montant supplémentaire, à raison de 500 \$ pour chacune des périodes d'études pour lesquelles une aide vous est accordée au cours de l'année d'attribution.

Le montant versé est sous forme de prêt et totalise plus de 1000 \$ par année d'attribution de formation régulière.

Si vous n'êtes pas certain qu'un montant d'aide additionnel vous soit nécessaire, vous pouvez attendre et en faire la demande ultérieurement en fournissant le formulaire ***Déclaration de changement***, accessible sous l'onglet ***Formulaires Temps plein***.

Voir page suivante pour définition de l'état matrimonial :

Situation de l'étudiant

Imprimer 

Formulaire envoyé le :

Liste des sections terminées

Page 5 de 9

← Page précédente

Suspendre 

Annuler 

Page suivante →

A. État matrimonial

- ① État matrimonial 
- ① Date de début de cet état matrimonial
(Sauf si vous êtes célibataire) (AAAAMMJJ)

B. Déficience fonctionnelle majeure

- ① Je suis atteint d'une déficience fonctionnelle majeure.

C. Autonomie en fonction de la situation familiale

- | | | Date
(AAAAMMJJ) | Date de fin
(AAAAMMJJ) |
|---|----------------------------------|--|---------------------------|
| ① Je suis ou j'ai été le parent biologique ou adoptif d'un enfant. | <input type="text" value="Non"/> | <input type="text"/>  <input type="text"/> <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| ① Je suis célibataire et mes deux parents sont décédés. | <input type="text" value="Non"/> |  | |
| Veuillez inscrire la date du décès de votre père . | | <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> | |
| Veuillez inscrire la date du décès de votre mère . | | <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> | |
| ① Je suis chef de famille monoparentale et j'ai au moins un enfant à ma charge qui habite avec moi. | <input type="text" value="Non"/> | <input type="text"/>  <input type="text"/> <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| ① Je vis avec une conjointe ou un conjoint de fait (sans être marié ou uni civilement) et au moins un enfant (le mien ou celui de ma conjointe ou de mon conjoint). | <input type="text" value="Non"/> | <input type="text"/>  <input type="text"/> <input type="text"/> | <input type="text"/> |

Section A : État matrimonial

L'état matrimonial est la situation légale d'une personne au regard du mariage.

Célibataire – La personne qui sélectionne cet état matrimonial ne doit jamais avoir été mariée ou unie civilement.

Mariée ou marié – La personne qui sélectionne cet état matrimonial doit être mariée légalement. Si vous cochez cette case, vous devez faire remplir le formulaire **Déclaration du conjoint** (voir procédure à l'annexe A). Vous trouverez ce formulaire sur le site Web (<https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/prets-bourses-temps-plein/>), à la rubrique *Formulaires papier*, ou au bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement.

Unie ou uni civilement – La personne qui sélectionne cet état matrimonial doit s'être engagée légalement à faire vie commune avec une autre personne. L'union doit avoir été contractée publiquement devant un célébrant compétent, au même titre que le mariage, et être constatée dans un acte d'union civile. Si vous cochez cette case, vous devez faire remplir le formulaire **Déclaration du conjoint** (voir procédure à l'annexe A).

Divorcée ou divorcé – La personne qui sélectionne cet état matrimonial doit avoir été mariée légalement et avoir obtenu par la suite un jugement de divorce.

Séparée ou séparé légalement – La personne qui sélectionne cet état matrimonial doit avoir été mariée ou unie civilement et avoir obtenu par la suite un jugement de séparation légale, par exemple.

Séparée ou séparé de fait – La personne qui sélectionne cet état matrimonial doit être mariée ou unie civilement, mais elle est séparée de sa conjointe ou de son conjoint sans qu'un jugement de la cour l'ait reconnu.

Veuve ou veuf – La personne qui sélectionne cet état matrimonial doit avoir été mariée ou unie civilement avec la conjointe ou le conjoint maintenant décédé(e), sans en avoir été divorcée. Elle peut toutefois en avoir été séparée légalement ou de fait.

N'oubliez pas d'inscrire la date de début de votre état matrimonial, sauf si vous êtes célibataire.

Les questions contenues dans les catégories C à F évaluent donc vos critères d'autonomie. Si aucune des situations énumérées ne vous concerne, vous êtes considéré avec contribution de vos parents (même si vous n'habitez pas chez eux et qu'ils ne paient pas pour vous).

Si vos parents habitent ensemble, ils devront remplir la **Déclaration du père** et la **Déclaration de la mère** en ligne (voir les étapes ci-dessous). S'ils sont séparés, vous devrez faire remplir la **Déclaration du père ou de la mère** (voir procédure à l'annexe A) par le parent chez qui vous habitez ou le dernier avec lequel vous avez résidé si vous n'habitez plus là.

Section C : Autonomie en fonction de la situation familiale

Peu importe votre âge, que vos parents vous aident financièrement ou non, vous devez être dans l'une de ces situations afin d'être considéré autonome et sans contribution des parents, c'est-à-dire que l'AFE ne considère pas leurs revenus.

- Je suis ou j'ai été le parent biologique ou adoptif d'un enfant.
- Je suis célibataire et mes deux parents sont décédés.
- Je suis enceinte d'au moins 20 semaines.
- Je suis chef de famille monoparentale et j'habite avec au moins un enfant.
- Je vis avec une conjointe ou un conjoint de fait (sans être marié ou uni civilement) et au moins un enfant (le mien ou celui de ma conjointe ou de mon conjoint).
- Je vis ou j'ai vécu en famille d'accueil.
- J'ai cessé d'étudier à temps plein pendant au moins 7 ans, consécutifs ou non.
- Pendant 24 mois, sans être en même temps aux études à temps plein, j'ai occupé un emploi rémunéré tout en résidant chez mes parents ou j'ai subvenu à mes besoins OU j'ai subvenu à mes besoins tout en résidant ailleurs que chez mes parents.

Section D : Autonomie en fonction des études

Vous ne devez cocher qu'une seule case. Si aucune des affirmations ne s'applique à vous, passez à la section suivante.

Ressources financières

Revenus d'emploi et revenus assimilables à des revenus d'emploi

Vous devez tenter de faire une estimation la plus juste possible de vos revenus pour l'année en entier (ce que vous avez gagné entre le 1er janvier et le 31 décembre).

Pour l'année scolaire 2022-2023, ce sont les revenus de l'année 2022 qui devront être déclarés et ainsi de suite.

Il peut s'avérer difficile d'estimer les revenus pour l'année en cours, surtout si vous travaillez en même temps. Sachez que les revenus déclarés à l'AFE seront vérifiés auprès de Revenu Québec aux alentours du mois de mai et en cas d'écart entre les deux, il est probable que vos versements à venir soient affectés et même que votre aide financière soit suspendue.

Vous ne devez pas déclarer les sommes de l'allocation famille ainsi que l'allocation canadienne pour enfants (ACE). L'aide financière reçue dans le cadre du programme de prêts et bourses n'est pas considérée comme un revenu non plus.

Vous pouvez toujours modifier les revenus déclarés ou toutes autres informations dans votre demande d'aide financière en remplissant une déclaration de changement dans votre dossier en ligne :

Votre dossier en direct! / onglet **Formulaires temps plein** / lien **Déclaration de changement**

Ressources financières

Imprimer 

Formulaire envoyé le : Liste des sections terminées Page 7 de 9

Arrondir au dollar le plus près

Vous devez donner une estimation aussi précise que possible de vos revenus. Vous devez fournir les renseignements concernant vos revenus pour l'année 2020 (du 1er janvier au 31 décembre 2020). Vous devez également déclarer les revenus bruts en provenance d'une autre province ou d'un autre pays. Inscrivez ces montants en devises canadiennes.

En l'absence de revenus, vous devez inscrire «0» (zéro).

A. Revenus d'emploi et revenus assimilables à des revenus d'emploi

- | | | |
|---|-----------------------------------|--|
| Revenus bruts d'employé salarié | | |
| Y compris les revenus non considérés (par exemple : revenus gagnés à l'occasion d'un scrutin) | <input type="text" value="2000"/> | ,00 \$  |
| <u>Revenus non considérés</u>
(par exemple: revenus gagnés à l'occasion d'un scrutin) | <input type="text" value="0"/> | ,00 \$  |
| Revenus nets de travailleur autonome ou revenus nets d'entreprise | <input type="text" value="0"/> | ,00 \$  |
| Prestations d'assurance-emploi au sens de la Loi sur l'assurance-emploi (y compris les prestations de maternité, de maladie, etc.) de Emploi et Développement social Canada (EDSC) et la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et celle pour les étudiants (PCUE) | <input type="text" value="4000"/> | ,00 \$  |
| Prestations reçues en vertu du Régime québécois d'assurance parentale | <input type="text" value="0"/> | ,00 \$  |
| Somme reçue d'Emploi-Québec pour votre participation à une mesure de formation de la main-d'oeuvre ou du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en vertu du Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI) | <input type="text" value="0"/> | ,00 \$  |
| Indemnités de remplacement de revenu de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) | <input type="text" value="0"/> | ,00 \$  |
| Indemnités de remplacement de revenu de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) | <input type="text" value="0"/> | ,00 \$  |
| Indemnités de remplacement de revenu pour les victimes d'actes criminels et indemnités de remplacement de revenu pour les personnes ayant accompli des actes de civisme (IVAC) | <input type="text" value="0"/> | ,00 \$  |

Déclaration sur l'honneur et envoi du formulaire

Vous êtes maintenant rendu à la dernière étape, l'envoi de votre demande. Pour ce faire, il ne vous reste qu'à choisir **OUI** dans le menu déroulant et cliquer sur **Envoyer** .

N'oubliez pas qu'en répondant **OUI**, vous déclarez que tous les renseignements fournis sont exacts et complets.

Déclaration sur l'honneur et envoi du formulaire

Imprimer 

Formulaire envoyé le :

Liste des sections terminées 

Page 8 de 9

 Page précédente

Suspendre 

Annuler 

Attention!

En vertu de la Loi sur l'aide financière aux études, vous avez l'obligation de nous aviser de tout changement qui se produit au cours d'une année et qui pourrait influencer sur le montant d'aide financière qui vous est accordé.

Un dossier comportant des pièces justificatives ou des informations manquantes ou contenant des données inexactes pourrait vous amener bien des inconvénients, tels que la suspension des versements prévus, l'obligation de rembourser immédiatement une aide versée en trop et la non admissibilité, pour une période de deux ans, au Programme de prêts et bourses et au Programme de prêts pour les études à temps partiel.

Déclaration sur l'honneur

Je,  dont le code permanent est  déclare que tous les renseignements fournis sont exacts et complets.

Je le déclare.

Oui 

Attention!

Cliquez sur le bouton suivant pour envoyer votre formulaire.

Envoyer 

Lorsque vous aurez cliqué sur le bouton « Envoyer » :

- Vous aurez accès à la page « Documents requis », qui vous permettra de connaître les documents que vous avez à fournir, le cas échéant.
- La mention « En consultation seulement » apparaîtra dans le haut de votre formulaire. Vous pourrez, à tout moment, le consulter en utilisant la liste des sections terminées (qui se trouve en haut de chaque page) pour naviguer d'une section à l'autre. Toutefois, vous ne pourrez y apporter aucune modification.

ÉTAPE IMPORTANTE

Une fois la demande envoyée, vous saurez si vous avez des papiers à envoyer à l'AFE et lesquels. Vous saurez aussi si vos parents ou votre conjoint(e) auront une déclaration à faire.

Afin de connaître le ou les documents dont l'AFE a besoin, cliquez sur le bouton **Documents** associé à chaque situation. Des renseignements importants relatifs à ce ou ces documents y sont indiqués au besoin.

Éducation et Enseignement supérieur Québec

Demande d'aide financière 2020-2021

Votre dossier en direct! Nous joindre

Aide financière aux études

Formulaire 1201

Documents requis, confirmation et rappels

Imprimer

Formulaire envoyé le : 2020-06-09

Liste des sections terminées

Page 8 de 8

En consultation seulement

Page précédente

Quitter

Les

Confirmation de la réception de votre demande d'aide financière

Votre demande d'aide financière pour l'année 2020-2021 a bien été reçue le 9 juin 2020. Cette demande sera traitée sur réception des documents requis, s'il y a lieu.

Liste des situations :

Document (s) devant être transmis par le tiers

- Je suis célibataire et mes parents doivent remplir les formulaires appropriés : «Déclaration du père ou du répondant», «Déclaration de la mère ou de la répondante». Ils peuvent le faire en ligne en utilisant les Services en ligne de notre site web.

[Documents](#)

Consultation de votre demande

documents requis doivent être transmis à l'AFE dans votre dossier en ligne. Il vous suffit d'avoir à votre disposition une version numérique du document (par exemple, prendre le document requis en photo avec votre cellulaire) et de la sauvegarder, puis de la récupérer à partir de votre dossier personnel en ligne.

Vos coordonnées

Votre dossier

Formulaires Temps plein

Formulaires Temps partiel

Formulaires Besoins particuliers

Transmettre un document

Imprimer

Déposer un document requis

Veuillez consulter la section *Dossiers en attente de traitement* pour savoir si vous devez nous transmettre des documents.

Vous pourriez vouloir fournir un document qui n'est pas requis

Déposer un document sur une base volontaire

Dossiers en attente de traitement

Liste des dossiers

Déclaration du père, de la mère

Appuyez sur le lien **Nouvelle inscription** et suivez les étapes.

Éducation et Enseignement supérieur Québec

Identification

Accueil Nous joindre Aide financière aux études

Lundi 8 juin 2020 Imprimer

Connexion aux Services en ligne

Identifiez-vous pour accéder aux Services en ligne de l'Aide financière aux études. Si vous utilisez nos services en ligne pour la première fois, cliquez sur Nouvelle inscription.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur Mot de passe oublié.

Si vous voulez modifier votre mot de passe, cliquez sur Mot de passe oublié.

Pour plus d'information sur les programmes d'aide financière aux études, consultez le site afe.gouv.qc.ca.

Sélectionnez votre profil ? Faites votre choix

Code permanent ?

Mot de passe

Quitter Soumettre

[Nouvelle inscription](#)

[Mot de passe oublié?](#)

Lorsque votre compte sera créé, accédez à ce dernier en sélectionnant : Profil **Père, Mère** / Inscrivez votre **NAS** / Saisissez votre **mot de passe** / Appuyez sur **Soumettre**.

Éducation et Enseignement supérieur Québec

Identification

Accueil Nous joindre Aide financière aux études

Mardi 9 juin 2020 Imprimer

Connexion aux Services en ligne

Identifiez-vous pour accéder aux Services en ligne de l'Aide financière aux études. Si vous utilisez nos services en ligne pour la première fois, cliquez sur Nouvelle inscription.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur Mot de passe oublié.

Si vous voulez modifier votre mot de passe, cliquez sur Mot de passe oublié.

Pour plus d'information sur les programmes d'aide financière aux études, consultez le site afe.gouv.qc.ca.

Sélectionnez votre profil ? Mère

Numéro d'assurance sociale ?

Mot de passe

Quitter Soumettre

[Nouvelle inscription](#)

[Mot de passe oublié?](#)

Pour connaître l'état de votre dossier, sélectionnez l'onglet *Votre dossier*. Pour remplir ou consulter un formulaire, cliquez sur l'un des onglets *Formulaires* correspondant au programme pour lequel vous devez remplir un formulaire.

Le remboursement de tous les prêts est suspendu pour une période de six mois à compter du 1er avril 2020. Cette suspension du remboursement est accordée automatiquement à tous les étudiants. Aucune action n'est requise de leur part pour en bénéficier.

Coordonnées de la mère
Adresse de résidence [Redacted] Date d'entrée en vigueur de cette mise à jour : 2018-08-21
Numéro de téléphone Résidence : [Redacted]
Adresse courriel Aucune adresse courriel En inscrivant une adresse courriel, vous serez rapidement informé : <ul style="list-style-type: none">• du traitement de votre demande;• des modifications à votre dossier;• de l'aide accordée. <p>Inscrire</p>
Langue de correspondance ⓘ Français <p>Modifier</p>
Protection de vos renseignements personnels

Messages concernant votre dossier - Prêts et bourses
<ul style="list-style-type: none">• Il n'y a aucun renseignement à signaler pour l'année d'attribution courante.

Année d'attribution 2020-2021

Programme de prêts et bourses 2020-2021
Remplir un formulaire ▶ Déclaration

Messages concernant votre dossier - Prêts et bourses
<ul style="list-style-type: none">• Il n'y a aucun renseignement à signaler pour l'année d'attribution courante.

Identité de la mère

Imprimer 

Formulaire envoyé le : Liste des sections terminées ▼ Page 1 de 5

Nom

Prénom

Date de naissance
(AAAAMMJJ)

Adresse de résidence

Numéro de téléphone

- - Poste

Autre numéro de téléphone

- - Poste

Liste des sections terminées ▼ Page suivante

Enfants à la charge de la mère

Imprimer

Formulaire envoyé le : Liste des sections terminées ▼ Page 2 de 5

« Page précédente
Suspendre
Annuler
Page suivante »

Enfants à votre charge

Pour ajouter un enfant à votre charge, veuillez fournir les renseignements demandés.

- Vous devez déclarer exclusivement les enfants célibataires qui ne sont pas parent biologique ou adoptif, et, s'il s'agit d'une fille, qui n'est pas enceinte d'au moins 20 semaines.
- N'inscrivez pas non plus de renseignements concernant l'enfant de 18 ans ou plus qui n'est pas aux études à temps plein.
- Notez que les enfants d'âge préscolaire n'ont pas de code permanent.

Vous devez tenir compte de sa situation au 30 septembre 2020 pour déterminer son lieu de résidence.

Nom	Prénom	Date de naissance	Code permanent	
				N'est plus à ma charge. <input type="checkbox"/>
Niveau		Réside à votre domicile	Type de lien	
Secondaire (formation générale) ▼		Oui ▼	Mère	
Nom	Prénom	Date de naissance	Code permanent	
				N'est plus à ma charge. <input type="checkbox"/> ✓
Niveau		Réside à votre domicile	Type de lien	
Collégial ▼		Non ▼	Mère	

Ajouter enfant

Liste des sections terminées ▼

« Page précédente
Suspendre
Annuler
Page suivante »

Vous devez entrer tous les enfants à votre charge, incluant l'enfant qui fait la demande d'aide financière aux études.

Ressources financières

Inprimer 

Formulaire envoyé le : Liste des sections terminées 

Page 3 de 5

« Page précédente » Suspendre  Annuler  Page suivante »

Arrondir au dollar le plus près

En l'absence de revenus, vous devez inscrire «0» (zéro).

Revenu total déclaré à Revenu Québec

Revenu total inscrit à la ligne 199 de votre déclaration de revenus du Québec pour l'année d'imposition 2019.

- ② Si des revenus de retraite vous ont été transférés par votre conjoint (ligne 123 de votre déclaration de revenus), vous devez les soustraire du montant inscrit à la ligne 199 et inscrire le nouveau montant ainsi obtenu.

,00 \$ 

Revenu brut déclaré dans une autre province ou un autre pays pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 et non déclaré à Revenu Québec

- ② Revenu brut total inscrit dans une déclaration de revenus produite dans une autre province ou un autre pays. Inscrivez le montant en devises canadiennes. Vous devez fournir une pièce justificative.

,00 \$ 

Liste des sections terminées 

« Page précédente » Suspendre  Annuler  Page suivante »

Déclaration sur l'honneur et envoi du formulaire

Imprimer 

Formulaire envoyé le :

Liste des sections terminées ▼

Page 4 de 5

◀ Page précédente

Suspendre 

Annuler 

Déclaration sur l'honneur

Je,  mère ayant le numéro d'assurance sociale (NAS) , déclare que tous les renseignements fournis sont exacts et complets.

Je le déclare.

Oui ▼ 

Attention!

Cliquez sur le bouton suivant pour envoyer votre formulaire.

Envoyer  

Lorsque vous aurez cliqué sur le bouton « Envoyer » :

- Vous aurez accès à la page « Documents requis », qui vous permettra de connaître les documents que vous avez à fournir, le cas échéant.
- La mention « En consultation seulement » apparaîtra dans le haut de votre formulaire. Vous pourrez, à tout moment, le consulter en utilisant la liste des sections terminées (qui se trouve en haut de chaque page) pour naviguer d'une section à l'autre. Toutefois, vous ne pourrez y apporter aucune modification.
- Si vous désirez modifier les renseignements qui paraissent dans votre formulaire, vous pourrez le faire en ligne à l'aide du formulaire *Déclaration de changement*, qui sera disponible dans 24 heures environ. Parcourez les sections une à une afin de faire tous les changements appropriés.

Liste des sections terminées ▼

◀ Page précédente

Suspendre 

Annuler 